

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégu	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 38

Contre : 2

Abstention : 1

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 09-03-26

OBJET : CPHV

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 09-03-26

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire le projet de procès-verbal qui leur a été adressé suite à la réunion du 9 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 9 mars 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégon	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bar-don, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric De-lignièrès

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

Délégations des attributions au Président

OBJET : CPHV

Délégations des attributions au Président

Le Président expose que l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au conseil communautaire la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat une partie de ses attributions.

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communautaire, de donner au Président des délégations d'attributions en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

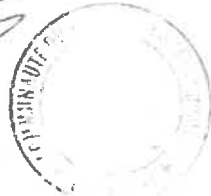
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de déléguer au Président les attributions suivantes :
 - La conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
 - La passation des contrats d'assurances ainsi que les indemnités de sinistre y afférents,
 - L'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
 - La réalisation des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 €.
 - La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 20 000 € H.T., ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 50 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- **PRECISE** que lors de chaque réunion du conseil communautaire, le Président devra rendre compte des décisions prises dans le cadre de ces délégations.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le :
Publié le :

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siègne Social à Fréteval.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièeres Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégalou	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloel	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaients absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

**Indemnités de fonction des Vice-Présidents et des Conseillers Délégués
Membres du Bureau**

OBJET : CPHV**Indemnités de fonction des Vice-Présidents et des Conseillers Délégués
Membres du Bureau**

Vu les articles L.5211-12, R. 5214-1 et R. 5332-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L. 2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n° 2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation,
Vu le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation,
Vu l'élection du Président et des Vice-Présidents et des conseillers délégués membre du Bureau en date du 16 avril 2026,
Vu la population totale de la Communauté du Perche & Haut Vendômois s'élevant à 9 112 habitants,

Considérant que la loi fixant des taux maximum, il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux Vice-Présidents et aux conseillers délégués membres du bureau

Il est proposé au conseil communautaire de fixer le taux des indemnités pour l'exercice des fonctions de Vice-Présidents et des conseillers délégués selon le tableau ci-dessous :

Intitulé	Taux de l'indemnité
1 ^{er} Vice-Président	12,90 %
2 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
3 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
4 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
5 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
6 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
7 ^{ème} Vice-Président	12,90 %
Conseiller délégué 1 ^{er} Membre du Bureau	6,00 %
Conseiller délégué 2 ^{ème} Membre du Bureau	6,00 %


Cette décision est applicable à compter du 17 avril 2026.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 du budget de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :
- **DECIDE** de fixer les indemnités de fonction des Vice-Présidents de la Communauté du Perche & Haut Vendômois selon le tableau ci-dessus,
 - **DECIDE** de fixer les indemnités des conseillers délégués membres du Bureau de la Communauté du Perche & Haut Vendômois selon le tableau ci-dessus,
 - **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 041-200040772-20260504-2026DELIB102-DE

TABLEAU ANNEXE RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION

Communauté du Perche & Haut Vendômois

Population totale : 9 219 habitants

Référence : article L. 5211-12 ; L.5211-13 et article L.2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

I Enveloppe indemnitaire globale annuelle :

Référence : Traitement brut annuel correspondant à l'indice brut terminal

IB 1027 au 1^{er} janvier 2024 (IM 835) : 49 326,24€

Cette enveloppe correspond au montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Président et Vice-Présidents et membres délégués, soit 93 596,54€ calculée comme suit :

Bénéficiaires	Mode de calcul	Brut
Président	41,25% IB 1027	20 346,96€
7 Vice-Présidents	12,90% IB 1027	44 541€
2 Membres délégués	6% IB 1027	5919,12€

Total brut annuel : Président +7 Vice-Présidents + 2 membres délégués du bureau=70 807,08€

II Répartition individuelle de cette enveloppe :

Indemnités du Président :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €
TRASSARD Pascal	41,25 %	1 695,58€

Indemnités des Vice-Présidents :

Nom et prénom des bénéficiaires	Qualité	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €
LEMOINE Aurélien	1 ^{er} Vice-Président	12,90 %	530,25€
DUPIN Sylvain	2 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€
CASSANT Alexandra	3 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€
BRUNET Dominique	4 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€
GOUET Marylène	5 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€
CHANTEUX Nicolas	6 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€
ALAZARD Daniel	7 ^{ème} Vice-Président	12,90 %	530,25€

Indemnités des membres délégués :

Nom et prénom des bénéficiaires	Qualité	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en €
DE BEAUDIGNIES Sibylle	1 ^{er} membre délégué du bureau	6 %	246,63€
BRYCH Bruno	2 ^{ème} membre délégué du bureau	6 %	246,63€

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégalou	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

Commission d'Appels d'Offres

OBJET : CPHV

Commission d'Appels d'Offres

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire de déterminer la composition de la commission d'appel d'offres.

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire désigne les membres comme suit :

- 5 Membres titulaires :
 - ALAZARD Daniel
 - DUPIN Sylvain
 - EXPERTON Eric
 - JONNARD Roberte
 - LEMOINE Aurélien

- 5 Membres suppléants :
 - BASTIEN Christophe
 - BRUNET Dominique
 - BRYCH Bruno
 - CASSANT Alexandra
 - DEFREMONT Marcel

La commission d'appel d'offres est présidée par Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégalou	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

Création et composition des commissions

OBJET : CPHV

Création et composition des commissions

Le Président propose de créer 7 commissions permettant de couvrir l'ensemble des compétences de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire élit les membres des commissions comme suit :

Aménagement de l'Espace – Paysages de vie :

Membres : Aurélien LEMOINE, Jean-Sébastien BITSCHENE, Nicolas CHANTEUX, Charles COURTOT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Evelyne GANDON, Patrick LAHOREAU, Denis TABARD

Développement Economique :

Membres : Sylvain DUPIN, Alain BOURGEOIS, Frédéric CALLU, Eric EXPERTON, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Sixtine LAME, Aurélien LEMOINE, Jean-Pierre MAHAUDEAU, Charlotte MELLINET, Danielle PERIN, Monique SORIA, Gilles VOLANT

Tourisme, Culture, Événementiel :

Membres : Alexandra CASSANT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Dominique BRUNET, Charles COURTOT, Guy DESHAYES, Evelyne GANDON, Marylène GOUET, Patrick LAHOREAU, Olivier POULAIN, Céline RICHARD, Régine VASSAUX, Sandrine VESPRINI, Gilles VOLANT

Protection et Mise en Valeur de l'Environnement :

Membres : Dominique BRUNET, Daniel ALAZARD, Wendy BARDON, Christophe BASTIEN, Alain BOURGEOIS, Jérôme BRILLARD, Jean-Maurice BRUNET, Charles COURTOT, Eric EXPERTON, Marylène GOUET, Patrick LAHOREAU, Aurélien LEMOINE, Rémi PENNAIS, Régis SENEGOU, Denis TABARD

Santé – Affaires Sociales :

Membres : Marylène GOUET, Wendy BARDON, Dominique BRUNET, Marcel DEFREMONT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Evelyne GANDON, Vanessa JOUIN, Frédérique LAUNAY, Aurélien LEMOINE, Jean-Pierre MAHAUDEAU, Danielle PERIN, Andrée SAVIGNY, Régis SENEGOU, Sophie TESSIER, Nathalie VITRAS

Bâtiments :

Membres : Nicolas CHANTEUX, Bruno BRYCH, Jérôme BRILLARD, Frédéric CALLU, Séverine COIGNEAU, Eric EXPERTON, Evelyne GANDON, Olivier POULAIN, Monique SORIA, Denis TABARD

Communication :

Membres : Alexandra CASSANT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Vanessa JOUIN, Sophie TESSIER, Régine VASSAUX, Sandrine VESPRINI

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Robertte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des déchets ménagers

**Election des délégués
au Syndicat Mixte VALDEM**

OBJET : Gestion des déchets ménagers
Election des délégués
au Syndicat Mixte VALDEM

Vu les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, et notamment son article 5 fixant les compétences qu'elle exerce, y compris la gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés,

Vu les statuts du Syndicat Mixte VALDEM,

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient d'élire les délégués de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au comité syndical du Syndicat Mixte VALDEM.

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au comité syndical du Syndicat Mixte VALDEM comme suit :

COMMUNE DE PROVENANCE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BUSLOUP	Mickaël CORDONNIER	Olivier DE MASSOL
LA CHAPELLE-ENCHERIE	Lauris BOUILLON	Sophie TESSIER
FRETEVAL	Martial MENAGE	Christian FICHEPAIN
LIGNIERES	Jean-Pierre MAHAUDEAU	Jérôme DESBUREAUX
LISLE	Cyrille FRANCHET	Chantal CHARTRAIN
MOISY	Mickaël BARBAN	Michel BEAUDOUX
MOREE	Nicolas CHANTEUX	Rudy JOURDAIN
PEZOU	Damien CROSNIER	Frédérique LAUNAY
RENAV	Catherine DA SILVA	Paul DEREVIER
ROMILLY-DU-PERCHE	Paul TAMPIGNY	Véronique LENTAIGNE
SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE	Morgane POTARD	Bruno BRAULT
SAINT-JEAN FROIDMENTEL	Hughes ARZELIER	Olivier POULAIN

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignéres Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégu	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Gestion des déchets ménagers
Election des délégués
au SICTOM de Châteaudun**

**OBJET : Gestion des déchets ménagers
Election des délégués
au SICTOM de Châteaudun**

Vu les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, et notamment son article 5 fixant les compétences qu'elle exerce, y compris la gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés,

Vu les statuts du SICTOM de Châteaudun,

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient d'élire les délégués de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical du SICTOM de Châteaudun.

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

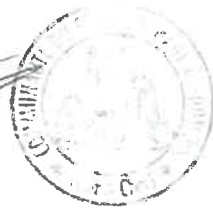
- **ELIT** les délégués titulaires et suppléants de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical du SICTOM de Châteaudun comme suit :

COLLECTIVITE DE PROVENANCE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BREVAINVILLE	Marie-Christine LONGUEMARE Céline PORTA	Daniel BAUMONT Lysiane CHERTIER
FONTAINE-RAOUL	Sybille DE BEAUDIGNIES Christian DEGEST	Alexandre PLU Alexiane DESCHAMPS
OUZOUER-LE-DOYEN	Patrick MARECHAL Marie-Claude NAVEREAU	Thierry HERREY Laura VERITE
VILLEBOUT	Daniel ALAZARD Christiane BELLANGER	Xavier DUCLUZEAU Agnès DECOMBE
CPHV	Frédéric CALLU Arnaud GERMOND	Dominique BRUNET Isabelle BOUCHET

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièeres Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaients absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des déchets ménagers
Election des délégués
au SYVALORM Loir-et-Sarthe

**OBJET : Gestion des déchets ménagers
Election des délégués
au SYVALORM Loir-et-Sarthe**

Vu les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, et notamment son article 5 fixant les compétences qu'elle exerce, y compris la gestion de la collecte, du traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés,

Vu les statuts du SYVALORM Loir-et-Sarthe,

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient d'élire les délégués de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical du SYVALORM Loir-et-Sarthe.

COMMUNES MEMBRES	TITULAIRES (2)	SUPPLEANTS (2)
Bouffry – La Chapelle Vicomtesse – Chauvigny-du-Perche – Droué – La Fontenelle – Le Poislay – Ruan-sur-Eggonne	Yves BELOEIL Laurent SAVIGNY	Guylaine YVONNEAU Martine DELACROIX

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- ELIT Yves BELOEIL et Laurent SAVIGNY délégués titulaires de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical du SYVALORM Loir-et-Sarthe,
- ELIT Guylaine YVONNEAU et Martine DELACROIX délégués suppléants de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical du SYVALORM Loir-et-Sarthe.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièeres Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénéguou	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaients absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Syndicat Mixte du Pays Vendômeis
Election des représentants de la CPHV
au Comité Syndical

OBJET : Syndicat Mixte du Pays Vendômois
Election des représentants de la CPHV
au Comité Syndical

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.

Après avoir procédé au vote, les membres élus, à l'unanimité, sont :

Membre titulaire : Pascal TRASSARD

Membre suppléant : Marylène GOUET

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,

Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégalou	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 41

Présents : 39

Contre : 0

Pouvoirs : 2

Abstention : 0

Votants : 41

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Schéma de Cohérence Territoriale

Territoires du Grand Vendôme

Election des délégués représentants de la CPHV

**OBJET : Schéma de Cohérence Territoriale
Territoires du Grand Vendômois
Election des délégués représentants de la CPHV**

Le Président précise aux membres du conseil communautaire que conformément aux statuts du Schéma de Cohérence Territoriale des Territoires du Grand Vendômois, il s'avère nécessaire de d'élire six délégués titulaires et six délégués suppléants représentants de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au comité syndical du SCOT TGV.

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire désigne :

Délégués titulaires :

- Christophe BASTIEN
- Yves BELOEIL
- Catherine DA SILVA
- Patrick LAHOREAU
- Aurélien LEMOINE
- Régis SENEGOU

Délégués suppléants :

- Jean-Sébastien BITSCHENE
- Nicolas CHANTEUX
- Sibylle DE BEAUDIGNIES
- Sylvain DUPIN
- Jean-Pierre MAHAUDEAU
- Pascal TRASSARD

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président

Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Très Haut Débit

**Syndicat Mixte Ouvert « Val-de-Loire Numérique »
Election des délégués au Comité Syndical**

OBJET : Très Haut Débit

**Syndicat Mixte Ouvert « Val-de-Loire Numérique »
Election des délégués au Comité Syndical**

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil syndical SMO « Val-de-Loire Numérique ».

Après avoir procédé au vote, à l'unanimité, les délégués élus sont :

- Délégué titulaire : Aurélien LEMOINE
- Délégué suppléant : Sylvain DUPIN

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,




Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le :

11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 41

Présents : 39

Contre : 0

Pouvoirs : 2

Abstention : 0

Votants : 41

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : GEMAPI

**Election des délégués au Syndicat des Rivières
des Collines du Perche**

OBJET : GEMAPI

Election des délégués au Syndicat des Rivières des Collines du Perche

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) au comité syndical du Syndicat des Rivières des Collines du Perche, en charge des travaux d'aménagement et de l'entretien des rivières sur son territoire.

Le Président précise que suite à l'intégration de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), la CPHV est devenue membre au 1^{er} janvier 2018 de ce syndicat en représentation-substitution de la commune de LA CHAPELLE-VICOMTESSE.



Après avoir procédé au vote, à l'unanimité, les membres élus sont :

- Membre titulaire : Pascal PRUDHOMME
- Membre suppléant : Dominique BRUNET

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignières Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : SIDELC

Commission consultative – Election du Représentant CPHV

OBJET : SIDELC

Commission consultative – Election du Représentant CPHV

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire d'élire un représentant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) à la commission consultative du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher.

Après avoir procédé au vote, le conseil communautaire :

- ELIT Nicolas CHANTEUX en tant que représentant de la CPHV à la commission consultative du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénéguo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : APPROLYS

Désignation des représentants de la CPHV

OBJET : APPROLYS

Désignation des représentants de la CPHV

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) pour participer à l'assemblée générale de la centrale d'achat APPROLYS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à recourir à la centrale d'achat APPROLYS, dans les conditions fixées par la convention constitutive et les conditions générales de recours, et de prendre dans ce cadre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et de leurs avenants éventuels, nécessaires à la satisfaction des besoins de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DESIGNE** Daniel ALAZARD représentant titulaire de la Communauté du Perche & Haut Vendômois à l'assemblée générale d'APPROLYS,
- **DESIGNE** Christophe BASTIEN représentant suppléant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois à l'assemblée générale d'APPROLYS.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président



Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le :

11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Centrale photovoltaïque à Lignièrès

Désignation du représentant à la SAS SOLEIL DE LIGNIERES

OBJET : Centrale photovoltaïque à Lignièrès

Désignation du représentant à la SAS SOLEIL DE LIGNIERES

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire de désigner un représentant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) pour participer au comité de direction de la SAS SOLEIL DE LIGNIERES, société dédiée notamment à la réalisation et à l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Lignièrès.

Pour rappel, la CPHV détient 2,5 % des parts sociales de la SAS SOLEIL DE LIGNIERES.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Pascal TRASSARD représentant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au comité de direction de la SAS SOLEIL DE LIGNIERES,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président



Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 41

Présents : 39

Contre : 0

Pouvoirs : 2

Abstention : 0

Votants : 41

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Personnel CPHV

Désignation des délégués locaux du CNAS

OBJET : Personnel CPHV

Désignation des délégués locaux du CNAS

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire de désigner les délégués locaux du CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Mme Evelyne GANDON membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée élue notamment pour représenter la Communauté du Perche & Haut Vendômois au sein du CNAS,
- **DESIGNE**, parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS, Mme VESPRINI Ingrid en tant que déléguée agent notamment pour représenter la Communauté du Perche & Haut Vendômois au sein du CNAS,
- **DESIGNE** Mme BOULAY Sophie en tant que correspondante parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion, et de mettre à sa disposition le temps et les moyens nécessaires à sa mission.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignières Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloel	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 40

Contre : 1

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Mission Locale du Vendômois

Désignation du représentant de la CPHV

OBJET : Mission Locale du Vendômois
Désignation du représentant de la CPHV


Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il s'avère nécessaire de désigner un représentant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) au conseil d'administration de la Mission Locale du Vendômois.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Sixtine LAME représentant de la Communauté du Perche & Haut Vendômois au conseil d'administration de la Mission Locale du Vendômois,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 6

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Maison Départementale des Solidarités

Avenant n°1 au marché de travaux

Lot 1 Maçonnerie – BA – Ravalements Extérieurs

OBJET : Maison Départementale des Solidarités
Avenant n°1 au marché de travaux
Lot 1 Maçonnerie – BA – Ravalements Extérieurs

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre des travaux de d'aménagement d'une Maison Départementale des Solidarités – Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL, il convient d'effectuer un avenant au marché de travaux :

Avenant n°1 au lot n°1 « Maçonnerie – BA – Ravalements Extérieurs » (GUEBLE – 41000 BLOIS) pour un montant total de **3 697,59 € HT**, TVA en sus selon la réglementation en vigueur – démolition du mur entre le préau et la Maison Départementale des Solidarités.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** l'avenant mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits:

Certifié exécutoire
Le Président:



Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Étaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 41

Présents : 39

Contre : 0

Pouvoirs : 2

Abstention : 0

Votants : 41

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV

**Avenant n°3 en moins-value au marché de travaux
Lot 4 Menuiseries Extérieures Aluminium**

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV
Avenant n°3 en moins-value au marché de travaux
Lot 4 Menuiseries Extérieures Aluminium

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre des travaux d'agrandissement du siège social de la CPHV situé Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL, il convient d'effectuer un avenant au marché de travaux :

Avenant n°3 en moins-value au lot n°4 « Menuiseries Extérieures Aluminium » (**CAILLE SARL – 41500 MER**) pour un montant total de **4 720,00 € HT**, TVA en sus selon la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** l'avenant mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président

Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026

Publié le : 11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégo	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV
Avenant n°1 en moins-value au marché de travaux
Lot 10 Plomberie – Sanitaire

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV
Avenant n°1 en moins-value au marché de travaux
Lot 10 Plomberie – Sanitaire

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre des travaux d'agrandissement du siège social de la CPHV situé Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL, il convient d'effectuer un avenant au marché de travaux :

Avenant n°1 en moins-value au lot n°10 « Plomberie – Sanitaire » (**MENAGE ELECTRICITE SARL** – 41000 BLOIS) pour un montant total de **529,22 € HT**, TVA en sus selon la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** l'avenant mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégon	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 6

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV

Devis complémentaire – Ravalements

OBJET : Agrandissement du Siège Social de la CPHV
Devis complémentaire – Ravalements

Le Président informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre des travaux d'agrandissement du siège social de la CPHV situé Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL, il convient d'effectuer des travaux de ravalements complémentaires sur les pignons.

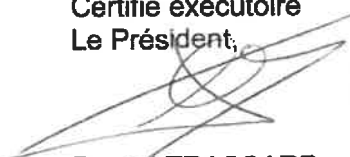
Pour ce faire, le Président présente le devis déposé par la société GUEBLE – 41000 BLOIS pour un montant de **14 854,78 € HT**, TVA en sus selon la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le devis de la société GUEBLE – 41000 BLOIS pour un montant de 14 854,78 € HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,



Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégon	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloel	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Aménagement du territoire

Convention-cadre « Petites villes de demain »



11 MAI 2026

OBJET : Aménagement du territoire **Convention-cadre « Petites villes de demain »**

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les communes de Morée et Fréteval ont été retenues pour bénéficier du programme Petites Villes de Demain. Ce programme national vise à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité. Le programme Petites Villes de Demain vise à aider les élus locaux à définir et mettre en œuvre un projet de territoire sur la période 2020-2026, par un soutien à l'ingénierie, un accompagnement renforcé et des soutiens financiers spécifiques.

La convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain a été signée le 21 avril 2021 en présence des deux communes lauréates, de la Communauté du Perche et du Haut Vendômois et de l'Etat. La convention-cadre Petites Villes de Demain avec la commune de Fréteval, la commune de Morée et la Communauté du Perche & Haut Vendômois s'étant achevée au 31 mars 2026, une nouvelle convention-cadre est nécessaire couvrant la période du 1^{er} avril 2026 au 31 décembre 2026.

Cette convention-cadre formalise le projet de territoire des communes et permet, sur la base des diagnostics, de définir une stratégie de revitalisation et un plan d'actions pour chacune des deux communes. Elle est cosignée par la Commune de Fréteval, la Communauté du Perche et au Vendômois, l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et le Département de Loir-et-Cher, d'autre part.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'adhésion des communes de Morée et Fréteval au programme Petites villes de demain en date 21 avril 2021,

Vu le projet de convention-cadre,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le contenu de la convention-cadre Petites Villes de Demain,
- **DIT** que les dispositions de la convention seront applicables pour une durée se terminant au 31 décembre 2026,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention cadre entre l'Etat, la Région Centre-Val de Loire, le Département de Loir-et-Cher, la Communauté du Perche et Haut-Vendômois et les communes de Fréteval et Morée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,


Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,


Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignières Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégon	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Destructures des nids de frelons asiatiques

Demande de subvention au Département (D.D.A.D. 2026)



OBJET : Destrutions des nids de frelons asiatiques
Demande de subvention au Département (D.D.A.D. 2026)

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de solliciter une subvention auprès du Département de Loir-et-Cher, au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable pour l'exercice 2026, dans le cadre de la prise en charge par la CPHV des opérations de destructions de nids de frelons asiatiques chez les particuliers ou sur les propriétés des communes membres de la CPHV.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de solliciter une subvention du Département au titre de la Dotation Départementale d'Aménagement Durable pour 2026, au taux le plus élevé,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siège Social à Fréteval.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénégon	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Jean-Sébastien Bischené	

Etaient absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 2

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Personnel CPHV

Création d'un poste d'adjoint du patrimoine ou adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe ou adjoint du patrimoine 1^{ère} classe

OBJET : Personnel CPHV

Création d'un poste d'adjoint du patrimoine ou adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe ou adjoint du patrimoine 1^{ère} classe

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Considérant la nécessité de créer l'emploi suivant pour les besoins du service.

Le Président propose au conseil communautaire :

- La création d'un emploi d'adjoint du patrimoine ou adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe ou adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 15 mai 2026,

Les postes non utilisés suite au recrutement seront supprimés ultérieurement.

La rémunération sera afférente à la grille indiciaire du grade créé.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 15 mai 2026 :

Filière : culturelle

Cadre d'emploi : **adjoint du patrimoine**

Grade : adjoint du patrimoine – ancien effectif : 2 – nouvel effectif : 3

Ou grade adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe – ancien effectif : 0 – nouvel effectif : 1

Ou grade adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe – ancien effectif : 0 – nouvel effectif : 1

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint du patrimoine ou d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe ou adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe – catégorie C – temps plein à compter du 15 mai 2026,
- **INFORME** que la dépense est inscrite au budget 2026,
- **AUTORISE** le Président à procéder au recrutement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte y afférent,
- **CHARGE** le Président de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président

Pascal TRASSARD



Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le : 11 MAI 2026

Conseil communautaire du Lundi 4 Mai 2026

Sur convocation en date du 28 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme (CPHV) se sont réunis à son Siègè Social à Fréteval.

Etaiènt présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine Charlotte Mellinet Jérôme Brillard Frédérique Launay	Fréteval Pascal Trassard Evelyne Gandon Eric Experton Céline Richard	Morée Nathalie Vitras Nicolas Chanteux Sandrine Vesprini	Droué Sylvain Dupin Gilles Volant Vanessa Jouin Bruno Brych
St-Hilaire la Gravelle Rémi Penais Denis Tabard Natacha Serpin	St-Jean Froidmentel Christophe Bastien Olivier Poulain	Busloup Roberte Jonnard Marcel Defremont	Lignièrès Jean-Pierre Mahaudeau Charles Courtot
Moisy Sixtine Lamé Stéphane Fleury	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Régis Sénéguu	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Yves Beloeil	Brévainville Dominique Brunet	Renay Catherine Da Silva	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Jean-Sébastien Bischené	

Etaiènt absents : Frédéric Callu, Lizzie Aubin, Patrick Lahoreau, Alain Bourgeois, Guy Deshayes, Wendy Bardon, Daniel Alazard, Christiane Bellanger

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Daniel Dufour, Marie-Christine Longuemare, Sophie Tessier, Pascal Prudhomme, Loïc Hamet, Isabelle Bouchet, Andrée Savigny, Frédéric Delignières

Pouvoirs : Daniel Alazard à Pascal Trassard, Alain Bourgeois à Nathalie Vitras

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 39

Pouvoirs : 2

Votants : 41

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 2

Sous la présidence de Pascal TRASSARD, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Evelyne GANDON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Santé

Aménagement d'un local à Pezou

Proposition d'honoraires

OBJET : Santé

Aménagement d'un local à Pezou Proposition d'honoraires

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois a acquis le local situé au 7 rue du Perche – 41100 PEZOU. Ce local sera destiné à accueillir des professionnels de santé sur la commune de Pezou.

Dans le cadre de ce projet, le Président propose de solliciter un cabinet d'architecture afin de réaliser une mission de maîtrise d'œuvre.

A cet effet, il est présenté la proposition d'honoraires de la SAS DELECOURT ARCHITECTURE – 41100 LISLE pour un montant de 7 000,00 € HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de faire appel à une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet d'aménagement du local situé au 7 rue du Perche – 41100 PEZOU,
- **ACCEPTE** la proposition de l'agence d'architecture SAS DELECOURT ARCHITECTURE – 41100 LISLE pour un montant de 7 000,00 € HT, TVA en sus selon la réglementation en vigueur.
- **AUTORISE** le Président à signer la proposition d'honoraires ainsi que toutes les pièces liées à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Pascal TRASSARD

Le secrétaire de séance,

Evelyne GANDON

Transmis en Préfecture le : 11 MAI 2026
Publié le :

11 MAI 2026